

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 49
Membres absents : 29
Procurations : 15

Séance du 15 mai 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 15 du
mois de mai, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 07/05/2024
Date de transmission : 21/05/2024
Date de mise en ligne : 22/05/2024

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BERNASCONE Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. ECKES Raymond, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, Mme GARNIER Fabienne, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, M. TSCHAMBER Yves, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDDEL Isabelle, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. FERON Jules (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme FERRANDEZ Françoise, M. FUCHS Serge, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), M. JUCHS Bernard (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. PISARONI Gabriel (pouvoir à M. GISSY Bertrand), Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thuriann (pouvoir à Mme TRENDDEL Isabelle), M. RIBSTEIN André (pouvoir à M. ADRIAN Daniel), Mme SCHMIDIGER Pascale (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

M. TURRI Pascal

8^{ème} QUESTION

Partenariat financier avec Actéco3F et signature d'une convention d'objectif et de moyens pour l'année 2024

(DELIBERATION n°2024-094)

Actéco3F est une association réunissant près de 30 entreprises majoritairement industrielles sur le territoire de Saint-Louis Agglomération. Son but est de créer une passerelle entre les collectivités locales et les industriels du territoire pour augmenter la résilience des entreprises membres et du territoire et développer une démarche d'écologie industrielle et territoriale sur l'agglomération de Saint-Louis.

Saint-Louis Agglomération accompagne l'association Actéco3F depuis sa création en 2011. Le secteur d'activité de l'industrie représentant une part importante des emplois du territoire de l'agglomération de Saint-Louis (environ 32% des emplois du secteur privé), la collectivité a décidé de soutenir l'association pour orienter ses actions en faveur des entreprises de ce secteur d'activité.

Saint-Louis Agglomération intègre ainsi dans son projet de territoire « Vision d'avenir 2030 », la démarche d'écologie industrielle menée par Actéco3F. Par ailleurs, la collectivité associe l'association dans la démarche de labellisation Territoire Engagé Transition Ecologique notamment sur le volet développement d'une économie circulaire. L'association est également partie prenante dans la démarche Territoire d'industrie Sud Alsace.

Il convient de pérenniser ce soutien en concluant une convention annuelle d'objectifs et de moyens pour l'année 2024 fixant notamment les conditions d'attribution et d'utilisation de la subvention accordée par Saint-Louis Agglomération.

A travers cette convention, Saint-Louis Agglomération fixe à l'association Actéco3F des objectifs d'Ecologie industrielle territoriale (EIT) et de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) afin d'accompagner la prise de conscience des membres d'Actéco3F sur ces enjeux, de faire émerger des actions individuelles et collectives dans les entreprises et favoriser le développement des mobilités durables en lien avec les actions menées par Saint-Louis Agglomération (covoiturage, vélo station, défi vélo...).

Un soutien financier de 25 000 € a été attribué, par délibération n°2024-041 du Conseil de Communauté du 27 mars 2024, à l'association Actéco3F pour l'année 2024. Il convient ainsi d'approuver les modalités de la convention d'objectifs et de moyens 2024 ci-annexée, définissant les caractéristiques de l'intervention de l'association et fixant les conditions d'attribution et d'utilisation de l'aide financière accordée.

La subvention fera l'objet d'un versement unique selon les modalités définies dans la convention de partenariat.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver les modalités de la convention d'objectifs et de moyens 2024 ci-annexée, définissant les caractéristiques de l'intervention de l'association et fixant les conditions d'attribution et d'utilisation de l'aide financière accordée ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de financement annexée à la présente délibération, ainsi que tout document ou avenant nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 21 mai 2024

Le Secrétaire de séance,

Pascal TURRI



Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

